



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des personnels ATSS  
et d'encadrement  
DPAE 3**

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
et d'encadrement  
Service DPAE  
Secrétariat  
Bureau 616  
Affaire suivie par :  
Claire JEFFERY  
Tél : 01 57 02 61 97  
Mél : [ce.dpae3@ac-creteil.fr](mailto:ce.dpae3@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de recherche et de formation de l'éducation nationale**

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles R. 264-1 et R. 264-2 du code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;  
Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;  
Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;  
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;  
Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;  
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social et des assistants de service social des administrations de l'État en date du 8 décembre 2022 ;  
Vu l'arrêté du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports aux recteurs d'académie ;  
Vu le décret du 12 mars 2025 nommant monsieur Jean-François CHANET recteur de l'académie de Créteil ;



**Arrête**

**Article 1** : En cas d'empêchement de monsieur le recteur de l'académie de Créteil, président de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de recherche et de formation de l'éducation nationale, ce dernier désigne un des membres représentant l'administration pour présider ladite commission.

**Article 2** : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de recherche et de formation de l'éducation nationale, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

**A. Représentants de l'administration**

a. Membres titulaires

M. David BERAHA

Secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines

Mme Anne TANGUY

Cheffe de la division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) - Rectorat de Créteil (94)

b. Membres suppléants

Mme Alizé MARIE-JOSEPH

Cheffe de Bureau des Personnels d'inspection et de direction - (BPID) - Rectorat de Créteil (94)

Mme Anne-Sabine SABATER

Cheffe de service de la DPAE3 - Rectorat de Créteil (94)

**B. Représentants élus du personnel**

a. Membres titulaires

**Au titre de SNPTES et UNSA**

Mme Monique ULYSSE

Université Paris-Nord - Villetaneuse (93)

M. Rachid DOVERNE

CROUS de l'académie de Créteil - Créteil (94)



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des personnels ATSS  
et d'encadrement  
DPAE 3**

b. Membres suppléants

**Au titre de SNPTES et UNSA**

M. Samir CHENNINE

Lycée polyvalent Jean Macé - Vitry-sur-Seine (94)

Mme Saleha-Felhat BOUTOUBA

Lycée général et technologique Jean Renoir - Bondy (93)

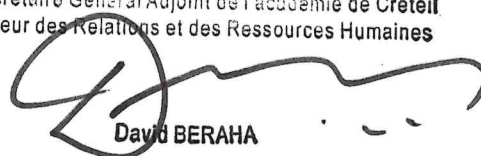
**Article 3** : Le présent arrêté annule et remplace les dispositions prévues par l'arrêté en date du 22 juin 2023.

**Article 4** : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le

**30 JUIN 2025**

**Pour le Recteur et par délégation**  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines



David BERAHA